

Les décisions

- ▶ Désignation des personnalités extérieures
- ▶ Projet Labex SyTIMOBIL
- ▶ Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h20

M. le Président excuse les conseillers qui n'ont pu se libérer et donne lecture des pouvoirs. Il poursuit en proposant d'ajouter un point à l'ordre du jour : la désignation des personnalités extérieures au Conseil d'Administration de l'UVHC, hors collectivités territoriales.

M. le Président propose de voter sur ce changement de l'ordre du jour.

Vote : adoption à l'unanimité.

- Désignation des personnalités extérieures

M. le Directeur Général des Services rappelle qu'avec la fin du mandat de la Présidente Mairesse, le mandat des personnalités extérieures avait pris fin aussi. Il précise que, concernant les collectivités territoriales, les représentants sont désignés par lesdites collectivités et ne font pas l'objet d'un vote.

M. le Président soumet à l'approbation des conseillers la nomination des personnalités extérieures suivantes :

Pour le monde économique et social :

- l'UIMM Valenciennois représentée par M. Jean-Marie GROS, Directeur des affaires sociales Région Nord de Vallourec
- le MEDEF, représenté par M. Rémi CAUSSE, Directeur Général de Bombardier Transports.

A titre personnel:

- M. Christophe DI POMPEO, Adjoint au Maire de Maubeuge, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
- Mme Claude LANCELLE, ancienne Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Cambrai
- M. Dominique RIQUET, Maire de Valenciennes, Député européen.

Vote : adoption à l'unanimité.

M. le Président remercie les conseillers et propose de passer au point suivant.

- Projet Labex SyTIMOBIL

M. le Président rappelle aux conseillers que M. T-M. Guerra, Directeur du LAMIH, a présenté ce projet en séance du Conseil d'Administration du 16 septembre 2010. Ce projet a été déposé le 22 novembre 2010 à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et la partie financière doit être déposée le 6 décembre 2010 à 13h au plus tard.

M. P. Millot intervient à propos du projet de Société d'Accélération de Transfert de Technologie (SATT): M. Robert, Directeur Général des Services du PRES ULNF s'est étonné qu'il n'y ait pas eu de vote lors du dernier CA.

M. le Président lui répond que le projet SATT va d'abord passer au Conseil Scientifique et fera l'objet d'un vote au Conseil d'Administration du 15 décembre 2010.

M. T-M. Guerra rappelle que le projet LABEX SyTIMOBIL concerne les personnes à mobilité réduite, en relation avec les industriels (Toyota, Continental, PSA...) et les collectivités. Les projets retenus ne gagneront pas grand-chose pendant 2 ans et seront surveillés sur ce qui est engagé financièrement. En cas d'accord, 2 années supplémentaires seront financées, puis ensuite les projets seront financés sur 10 ans.

M. J-M. Flamme, Vice-Président Finances et Patrimoine, présente les aspects financiers, et notamment l'origine et la répartition des ressources totales, qui correspondent en partie à un « refléchage » des moyens existants. Il poursuit avec l'emploi des financements par nature de dépenses par type de ressources.

M. J-M. Flamme remercie les services de l'université et du LAMIH car il y a eu un travail conséquent derrière tout cela.

Vote : adoption à l'unanimité.

- Questions diverses

M. B. Laurent souhaite lire une intervention suite au CTP d'hier : *« Suite à la mise en œuvre de la politique indemnitaire BIATOSS 2010, l'établissement a fait le choix de valoriser de façon très conséquente 37 cadres administratifs. Cette situation engendre au sein de notre communauté, une incompréhension concernant la répartition de cette enveloppe. M. le Président, lors de votre campagne à la présidence de l'UVHC, vous aviez annoncé votre envie de transparence et de communication. A ce jour, sur ce sujet, rien n'a été réalisé et cela engendre notre profond mécontentement. Nous demandons l'organisation d'une « AG BIATOSS » sous quinzaine pour répondre aux interrogations de nos collègues. D'ores et déjà, une AG est envisagée au sein du pôle de recherche transports à ce sujet. »*

M. le Président confirme qu'il est un homme de parole. Il ajoute que l'attribution des primes 2010 n'est pas de son ressort puisque cette décision a été prise avant son élection. Il approuve l'idée d'organiser une assemblée générale.

M. le Directeur Général des Services ajoute qu'en raison de l'application de nouveaux textes concernant la filière AENES, la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR) devait être mis en place pour les catégories A, puis pour les catégories B. Le Comité Technique Paritaire (CTP) a souhaité que la PFR soit traitée dans l'ensemble de la politique de primes. Un groupe de

travail composé notamment de représentants des organisations syndicales a travaillé 6 mois avant une présentation au CTP en juillet 2010 puis le 15 septembre 2010. L'axe choisi était de conserver l'égalité de traitement à égalité de fonctions pour les responsables administratifs quel que soit le corps d'appartenance. La PFR a donc été étendue à la Branche d'Activité Professionnelle (BAP) J du corps ITRF. Dans le cadre du groupe de travail, certains corps ont fait l'objet d'une réflexion qui n'a matériellement pas eu le temps d'aboutir, notamment pour les ITRF « recherche », les catégories B et les personnels des bibliothèques. Un groupe de travail devra se réunir pour les personnels qui n'ont pas encore été concernés.

M. C. Garnier, Vice-Président Ressources Humaines intervient et se réjouit de cette demande d'assemblée générale même si le délai lui paraît trop court. Il confirme sa volonté de faire un état de lieu et d'agir en toute transparence.

M. P. Millot demande où en est le groupe de travail sur les heures complémentaires et le référentiel des tâches.

M. A. Artiba, Vice-Président Recherche et Valorisation confirme qu'il y aura des actions incitatives, notamment vis-à-vis des jeunes publiants à travers l'attribution de la Prime d'Excellence Scientifique (PES), mais aussi pour aider les collègues dans le montage de projets.

M. C. Garnier lui répond que les remarques apportées en CTP du 15 septembre 2010 sont en train d'être prises en compte et que le référentiel des tâches va permettre un pilotage des obligations statutaires de service.

En l'absence d'autres questions, M. le Président remercie les conseillers et lève la séance à 15h30.

Etaient présents ou représentés :

Personnalités extérieures

M. Blaise

Collège A

MM. Ali Mehmeti, Défossez, Ezzedine, Millot et Ourak

Collège B

Mme Sforzin
MM. Bellalij, Bonduelle et Garnier

Collège BIATOSS

MM. Dheilily, Laurent et Rutkowski

Collège des usagers

Mlle Esperou
M. Gorisse

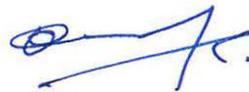
Membres de droit MM. Chabasse et Warret

Membres invités Mmes Adam, Decneut, Grange et Hanneesse
MM. Artiba, Flamme, Mallet, et Varago

Ont donné pouvoir M. Jenot à M. Garnier
M. Li Crapi à M. Ourak
Mlle Legrand à M. Ezzedine
Mme Lancelle à M. Rutkowski
M. Gros à Mlle Esperou
M. Del Campo à M. Bellalij
Mme Descargues-Grant à Mme Sforzin
M. Eloy à M. Gorisse
M. Markiewicz à M. Millot

Fait à Valenciennes, le 24 janvier 2011

Le Président,



Professeur Mohamed OURAK